



**Règlement communal - Bettembourg**  
**Règlement de circulation.**

En séance du 15 juillet 2016, le conseil communal de Bettembourg a confirmé un règlement temporaire de circulation édicté par le collège échevinal en date du 17 juin 2016 (7.3.2.: réaménagement de la rue Robert Schuman).

Ladite confirmation a été approuvée par Messieurs les Ministres du Développement durable et des Infrastructures et de l'Intérieur en date des 19 et 21 septembre 2016 et publiée en due forme.

